

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 18 février 2005

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11/02/05

Date d'affichage de la convocation au siège : 11/02/05

La séance est ouverte

Le 18 février de l'année deux mille cinq à 19 heures  
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)		M. BAQUER	
DARRIET Bernard (Vice-Président)		M. FOUSSIER		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)		M. TAMARELLE		THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe			X	LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit		M. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. GOURGUES	
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette			X
DELORT Francis		M. CLAVERIE		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc	X			RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert	X		
FAUGERE Michel		Mme DUPUY		SAUZEAU Jacky			X
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier			X
GACHET Jean Michel	X			TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique	X			VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame SECCO est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 10 décembre 2004 est adopté avec abstention de M. ROUSSELOT

# ***Compte-rendu synthétique des décisions***

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu  
le 18 février 2005 à 19 heures

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
	Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2005	Non soumis au vote

# Compte-rendu analytique

## Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2005

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Monsieur CONSTANT rappelle que dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat d'orientations budgétaires doit avoir lieu.

Au plan national, on constate depuis 2004/2005 quelques signes de reprise économique, malgré un taux de chômage en augmentation.

L'environnement international n'est pas simple : débat sur l'Europe, la Turquie... L'Etat à fait des gestes intéressants et garantit une évolution de 2.87 % de ses différents concours. L'inflation est de 1.8 %. Un chiffre intéressant est celui de la masse nationale de la DGF qui a augmenté de 3.9 %, répartis comme suit : 1 % pour les communes, 2 % pour les communautés urbaines et communautés d'agglomération et 4 % pour les communautés de communes.

En ce qui concerne l'année 2004, nous avons marqué des efforts importants sur les ordures ménagères, la restructuration de la déchetterie de l'Arnahurt, la rédaction de la charte paysagère, le lancement du pays.

L'excédent 1.5 millions d'euros en 2004 s'explique par la différence de recettes entre la TP perçue et la dotation de compensation reversée aux communes.

En ce qui concerne la TEOM, elle a progressé de 64 % en 2003 et de 6.6 % en 2004.

La DGF progresse un peu, on peut penser que l'on conservera 1 million d'euros.

En ce qui concerne l'année 2005 : stabilisation des dépenses de fonctionnement, il ne faut pas consommer de TP pour fonctionner.

Concernant les projets de l'année :

- préparation de l'intégration des bassins versants en 2006.
- Gens du voyage : il faut régler le problème en 2005.
- transport scolaire : il faut engager la réflexion sur le afin d'être prêt à faire le lien entre les syndicats de collèges lors l'ouverture du troisième collège.
- installation de l'office de tourisme réflexion à mener car les coûts présentés par l'architecte sont élevés.
- action économique : notre point fort. Si les bases de TP ont progressé de 10 % les revenus ont progressé de 21%. Le budget 2005 proposera d'augmenter la TP de 1.8 % comme l'inflation.

Monsieur CONSTANT estime que notre Communauté de Communes qui représente un bassin de vie, de travail, de loisirs et de culture doit avoir une autre dimension : la solidarité, sur laquelle il faut se mettre à réfléchir. Il faut presser la cadence de réflexion sur la dotation de solidarité. Est-ce que ce sera une aide aux communes pauvres, une aide à la réalisation de projets d'intercommunalité (fonds de concours) ?

Monsieur le Président souhaite revenir sur le dossier des gens du voyage pour informer l'assemblée que ce dossier avance. Les services de la DDE ont été sollicités pour donner un avis technique sur les deux terrains proposés (Saint Médard d'Eyrans et La Brède). Les Domaines ont également été saisis sur le terrain de Saint Médard d'Eyrans. Monsieur le Président a rencontré le propriétaire de ce terrain qui n'est pas vendeur.

Monsieur le Président rappelle l'importance qu'il y a à trouver des terrains afin de réaliser ces aires d'accueil. Il rappelle que le Préfet a clairement annoncé que l'Etat ne donnerait aucune aide si on ne présentait pas un dossier complet. Il souhaite un esprit de solidarité sur ce dossier.

Monsieur le Président revient également sur le bâtiment destiné à recevoir l'office de tourisme. Il rappelle que l'architecte a travaillé sur des esquisses qui ont été présentées en commission et sur lesquelles chacun a donné son avis. Deux esquisses ont été chiffrées et présentées et personne n'a contesté ces chiffres. Le seul point sur lequel il était possible de jouer était le sol qui ne représente que 12 000 €. Monsieur le Président rappelle qu'il a pris l'initiative d'organiser une « grande messe » afin que tous les élus communautaires puissent avoir connaissance du projet ; il déplore le peu de participation à cette réunion.

Enfin, concernant la mise en œuvre de la dotation de solidarité, il est favorable à ce principe, encore faut-il en déterminer les principes et les critères. Le débat est ouvert.

Monsieur CONSTANT souhaite que l'on regarde attentivement les chiffres du bâtiment. Il remarque que le coût de la rénovation du bâtiment est bien au-delà de ce que l'on peut observer à Bordeaux même. Cela lui paraît élevé.

Monsieur THERON souligne que le travail de la commission s'est fait en concertation. Il estime que l'investissement correspond à un travail qui sera fait pour apporter un service au public.

Concernant les gens du voyage, il connaît le travail qui est effectué sur ce dossier, mais souhaiterait que l'on avance plus vite. Sa commune a accueilli les gens du voyage pendant neuf mois, mais il s'aperçoit que le secteur sur lequel ils étaient implantés a été retrouvé dans un état lamentable.

Madame SECCO estime qu'il ne faut pas imputer systématiquement les dégradations commises aux gens du voyage.

Monsieur le Président rappelle que ce dossier n'est pas l'objet du débat de ce soir et souhaite revenir au débat d'orientations budgétaires. Cependant, il estime que la solution à ce dossier n'est pas dans les discours mais qu'il faut proposer des terrains.

Monsieur CONSTANT informe que les enfants qui sont scolarisés au collège prennent le bus à Castres Gironde et que c'est la commune qui va en supporter les frais. Il souhaiterait que les syndicats puissent participer financièrement.

Monsieur DUFRANC revient sur ces derniers mois. Il se félicite que la Communauté de Communes de Montesquieu ait trouvé son rythme de croisière, bien qu'il ne soit pas toujours facile de faire travailler ensemble les communes et les élus qui n'ont pas la même sensibilité. Des points d'équilibre ont été trouvés dans un état d'esprit de respect mutuel.

Il rappelle que La Brède a accepté d'accueillir une aire, il attend des autres communes qu'elles en partagent les servitudes.

Sur le plan financier, il constate que la situation de la Communauté de Communes de Montesquieu est bonne et s'en félicite.

La délimitation des tâches est prévue au travers des statuts. Il faut donc la respecter en se concentrant sur les compétences de la Communauté de Communes, ce qui permettra de respecter l'autonomie des communes.

Monsieur le Président confirme qu'il n'est pas dans ses intentions de spolier les compétences communales.

Il remercie Monsieur CONSTANT qui a bien résumé la présentation de l'année 2005 en rappelant que ce sera une année de dépenses. La reprise de la compétence bassins versants et transports scolaires seront les gros chantiers de cette année.